

Bruxelles, le 4 Mars 1850.



No 6296 de Dép. 21^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

1^{re} DIVISION
No 3093.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le No d'enregistrement.

ANNEXE.

Messieurs,

M^r le Statuaire Van Geel, qui a exécuté le buste en marbre d'André Sens, qui est déposé au Musée coiffé à vos soins, paraît se trouver de nouveau dans une position très malheureuse.

Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si, pour venir en aide à cet artiste, on ne pourrait pas lui confier de rechercher quelque travail utile pour le Musée.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
C. Rogier

À la Commission administrative du
Musée Royal de peinture et de sculpture
de Belgique. / M^r Warez B^t /

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

TABLEAUX.

N^o 284

Annexe

Bruelles, le 22 Avril 1850.

M. l'Min. des Intérieurs

La manière dont le Sr Van-
Gheul a exécuté le buste en
marbre d'Alfred Leroy, me
vous permet par de vous
proposer de lui confier un
nouveau travail pour le
Louvain et à ce propos, per-
mettez-moi de vous faire
remarquer que parmi les
bustes que nous possédons,
il n'est bien peu qui soient
dignes de figurer dans le
Musée de l'Etat. Il serait
vivement à désirer que le
Gouvernement s'adressât,
plutôt à des artistes de mérite
lorsqu'il y a lieu de comman-
der des ouvrages de cette nature.

(Lors qu'il s'agit de commander
des ouvrages de cette nature)

Mais comme vous paraîtiez
disposé à soulager la position
malheureuse du Sr Van Gheul
ne pourriez-vous pas plus
conspicueusement, M. l'Ministre

se lui en fier quelque nombre
travail de moindre impor-
-tance, soit en faveur d'Églises
ou de Communes dépourvues
d'objets d'art, soit même l'im-
poser sur quatre bustes en pierre
de France qui doivent com-
-pléter la décoration du ves-
-tibule du Palais de la
Nation.

Yr. M. L.

Le Président,

Le Secrétaire

V. H.

J. J.

Le Président répond à votre
lettre du 4 Mars 1793
N° 3093

Bruxelles, le 28 Juillet 1850.

de Dép.
me Série.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 284

N°

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

3^e DIVISION

N° 3093.

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le N° d'enregistrement.

ANNEXE.

M. Van Ghel. L. J.
du N° 28.

Par suite des observations faites dans votre rapport du 22 Avril dernier, N° 284, j'ai résolu de confier à M. Vanfael l'exécution en marbre du buste du Général Vander Meersch, qui a été offert au Gouvernement par feu M. Leva. Le buste pourra être déposé au Palais de la Nation.

À la Commission administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture de Belgique.
(M. Navez, Président).

Je vous prie, en conséquence,
de faire monter ce plat et pour en
remettre une copie à M. Vanbeel.

Il conviendra d'en tirer une 2^e copie
que je destine à la ville de Merind
ou le général est né.

Aguez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quignon

N^o 284

Monsieur des Meuniers Senec

M^r Dangeel le Statuaire
m'a demandé s'il n'y a pas au
Musée une petite salle dans laquelle
il pourrait exposer le buste de
Vandermonde que lui a commandé le
gouvernement. Veuillez bien voir cela
immédiatement si d'en pourrroit lui
trouver quelque chose, je le désirerois
non pas tant qu'il soit
bien Malheureux mais pour nous qui
serions a même de s'en servir
ce qui est fort.

Veuillez bien m'indiquer le
nom et l'adresse de ce Monsieur pour

qui non offeritur et tabularum

Tout a vous

J. J. Servais

a 2/2 aout 1860

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 284

—
by

Bruxelles, le 29 9^{bre} 1850

à M. le Ministre de l'Intérieur

Après avoir l'honneur de
vous informer en réponse à v^{ostre}
lettre du 27 Juillet d. J. D. N^o 3093,
que le mouillage du Buste
du Général Van der Meersch
est terminé et que selon votre
désir une exemplaire de ce
buste a été remis à M. le
Statuaire Van Gheel, chargé
de reproduire cet ouvrage en
marbre.

Nous vous prions, M. le Ministre,
de vouloir bien nous faire
connaître vos intentions au
sujet de l'envoi d'une deux-
ième copie de ce buste qui
nous nous avez demandé pour
être offerte à la Ville de
Ménin.

Veuillez agréer, M. le

Le Président
Le Secrétaire
V. Su
F. J. V.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 14 Février 1851.

3^e DIVISION.

INDICATEUR } GÉNÉRAL N° 677.
SPÉCIAL N° 3993.



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

M. de Smet

Buste du Général
Van Der Meersch

En réponse à votre lettre du 29
Novembre dernier, N° 284, j'ai
l'honneur de vous prier de faire
emballer avec soin la seconde copie
du buste du Général Van der Meersch,
et de l'expédier à l'Administration
Communale de Menin.
Agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Quoy

La Commission administrative du Musée
Royal de Peinture et de Sculpture de Belgique,
à Bruxelles
Président Monsieur Navez.

L'INTÉRIEUR.

5^e DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

677.

SPÉCIAL N°

3993.

OBJET.



Monsieur,

Comme suite à ma lettre du 14 février
dernier, je vous prie de vouloir bien faire déposer
au palais de la nation le buste en marbre
du Général Vander Meersch exécuté par
M^r Van Gul.

La suscription suivante devra être gravée
sur le socle de ce buste ainsi que sur celui
de la copie en plâtre destiné à la ville
de Menin.

Jean André Vander Meersch,
Né à Menin, le 10 février 1734.
Mort en 1792.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. Rogier

A Monsieur Navez, président
de la Commission administrative
du Musée royal de peinture et
de sculpture.